

6 octobre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CP043-2025

Lancement de nouveaux démonstrateurs de services du volet spatial France 2030



Le CNES et la Banque de France ont lancé, le vendredi 3 octobre 2025, plusieurs démonstrations de services lauréats du volet spatial du plan d'investissement France 2030.

L'utilisation de données spatiales pour étudier différents secteurs impactant notre économie confère un avantage temporel en comparaison à la production de données classiques, dont plusieurs mois sont souvent nécessaires avant qu'elles ne soient disponibles. Ces services de données seront développés par les groupements Kermap, Capgemini, GEOFIT, ITK et Quantcube Technology, Kayrros, lauréats de la consultation d'achat de démonstrations de services pour le compte d'utilisateurs institutionnels publics de France 2030. Ces démonstrations permettront d'observer, depuis l'espace, divers secteurs qui façonnent l'économie française et mondiale et de doter les institutions publiques françaises d'outils innovants et pérennes, basés sur des données d'observation de la Terre.

À l'initiative du CNES et de la Banque de France, en présence de la Direction générale des entreprises (DGE), l'événement a réuni l'ensemble des acteurs ayant contribué à la définition des outils (Banque de France, Insee, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Région Île-de-France et Observatoire français des conjonctures économiques) ainsi que les groupements lauréats.

Avec leurs démonstrateurs de services, les entreprises lauréates devront répondre aux besoins concrets exprimés par les utilisateurs institutionnels, dont celui de mesurer plus efficacement et plus rapidement certaines dimensions économiques. L'objectif est d'accroître la résilience de l'économie et ainsi de renforcer l'efficacité des politiques publiques. Les solutions promues dans ce cadre revêtent un caractère innovant d'un point de vue technologique ou du fait des transformations opérationnelles permises pour l'utilisateur. L'ensemble de ces actions a pour objectif d'accroître le recours aux solutions spatiales par les acteurs publics.

À titre d'exemple le groupement Kermap, Capgemini, GEOFIT, ITK, va développer un démonstrateur donnant accès à des indicateurs économiques liés à l'agriculture (cartographie des cultures, estimation des rendements, impact du changement climatique sur les cultures, ...). Aussi, il proposera un démonstrateur permettant l'accès à des données relatives à l'occupation du foncier, en détectant les états d'avancement de chantiers de constructions remarquables.

Concernant le groupement Quantcube Technology, Kayrros, il développera deux démonstrateurs de services économiques. Le premier donnera accès à des indicateurs économiques liés à l'industrie tels que la

production industrielle de ciment et d'acier à l'échelle régionale en France, mais aussi à l'échelle nationale aux États-Unis, en Chine ou encore au Royaume-Uni. Le deuxième permettra le suivi des agrégats économiques comme le PIB et l'inflation à l'échelle régionale en France, au niveau international avec le suivi du PIB aux États-Unis, en Chine, au Royaume-Uni pour ne citer qu'eux.

Les institutions publiques françaises qui participent au projet pourront, à l'issue des neuf premiers mois, apporter leur retour d'expérience afin que les groupements puissent affiner leurs solutions et mieux répondre aux besoins exprimés.

L'utilisation de données spatiales pour étudier différents secteurs impactant notre économie confère un avantage temporel en comparaison à la production de données classiques, dont plusieurs mois sont souvent nécessaires avant qu'elles ne soient disponibles. Les institutions publiques françaises qui participent au projet pourront, à l'issue des neuf premiers mois, apporter leur retour d'expérience afin que les groupements puissent affiner leurs solutions et mieux répondre aux besoins exprimés.

Piloté par la direction générale des Entreprises (DGE) avec le secrétariat général pour l'investissement (SGPI), la direction générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI), la direction générale de l'Armement (DGA), le volet spatial de France 2030 fait l'objet d'une concertation très large de l'écosystème.

A propos du plan France 2030

- **France 2030 traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.
- **Le volet Espace a vocation à hisser la France au rang de leader mondial tout en renforçant son autonomie stratégique.** Il est opéré conjointement pour le compte de l'État par le CNES et Bpifrance. Le CNES a la responsabilité d'identifier les marchés émergents, de proposer des feuilles de route pour stimuler l'innovation et la recherche de solutions industrielles dans ces domaines, puis de réaliser les appels d'offres correspondants. Le CNES joue aussi un rôle de synthèse des besoins des différents acteurs publics potentiellement intéressés par l'utilisation de la donnée spatiale, avec un objectif de commande auprès d'industriels.

A propos du CNES

Le CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) est l'établissement public chargé de proposer au Gouvernement la politique spatiale française et de la mettre en œuvre au sein de l'Europe. Il conçoit et met en orbite des satellites et invente les systèmes spatiaux de demain ; il favorise l'émergence de nouveaux services, utiles au quotidien. Le CNES, créé en 1961, est à l'origine de grands projets spatiaux, lanceurs et satellites et est l'interlocuteur naturel de l'industrie pour pousser l'innovation. Le CNES compte près de 2 400 collaborateurs, femmes et hommes passionnés par cet espace qui ouvre des champs d'application infinis, innovants et interviennent sur cinq domaines d'intervention : Ariane, les sciences, l'observation, les télécommunications, la défense. Le CNES est un acteur majeur de l'innovation technologique, du développement économique et de la politique industrielle de la France. Il noue également des partenariats scientifiques et est engagé dans de nombreuses coopérations internationales. La France, représentée par le CNES, est l'un des principaux contributeurs de l'Agence spatiale européenne (ESA).

A propos de la Banque de France

Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

CONTACTS

Nathalie Blain	Tél. 01 44 76 75 21	nathalie.blain@cnes.fr
Pascale Bresson	Tél. 01 44 76 75 39	pascale.bresson@cnes.fr
Raphaël Sart	Tél. 01 44 76 74 51	raphael.sart@cnes.fr
Service de presse de la Banque de France	Tél. 01 42 92 39 00	presse@banque-france.fr